

Contrat territorial Re-Sources des Bassins d'Alimentation des Captages du Pays Thouarsais 2014 - 2018

SEVT
SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET



Volet agricole

- Mettre en place un réseau de parcelles pour suivre et communiquer sur les pratiques locales ;
- Accompagner individuellement les agriculteurs pour optimiser leurs pratiques et limiter leur impact sur la qualité des eaux souterraines ;
- Organiser des journées collectives pour sensibiliser et informer les agriculteurs sur les leviers agronomiques à mobiliser dans cet objectif : techniques alternatives, pratiques innovantes...



Paillage avec copeaux de bois

Volet non agricole

- Travailler avec les communes et les collectivités pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires (fleurissement de bas de mur, paillage...) et limiter les risques de pollutions ;
- Sensibiliser le grand public à la préservation de la ressource en eau (écoles, particuliers, jardiniers amateurs...) pour que chacun participe à son échelle au programme d'actions.



Suivi de la qualité de l'eau

- Réaliser des analyses hebdomadaires dans chaque forage pour suivre l'évolution des concentrations en nitrates ;
- Afin de mieux connaître la qualité de l'eau des nappes souterraines exploitées, deux campagnes d'analyses supplémentaires sont effectuées pour évaluer les concentrations en nitrates et rechercher des molécules de produits phytosanitaires.

CONTACT :

Cyril GRIMAN

Animateur du Contrat territorial Re-Sources des BAC du Pays Thouarsais

PAE Talencia – 2 rue Marcel Morin – CS 90045 – 79 101 THOUARS

Téléphone : 05.49.66.01.06 – Site web : www.sevt79.fr – E-mail : cyril.griman@sevt79.fr



Les partenaires qui s'engagent avec le SEVT :



Le programme est cofinancé par :



Contrat territorial Re-Sources des Bassins d'Alimentation des Captages du Pays Thouarsais 2014 - 2018

Historique

Depuis 2000, le SEVT mène un programme de reconquête de la qualité de l'eau : le Contrat de Nappe. En effet, les taux de nitrates dans les eaux brutes (= eaux captées) des forages étaient devenus supérieurs à la norme de potabilité de 50 mg/L. Ce programme de prévention des risques de pollutions diffuses venait en complément du volet curatif : l'usine de potabilisation.

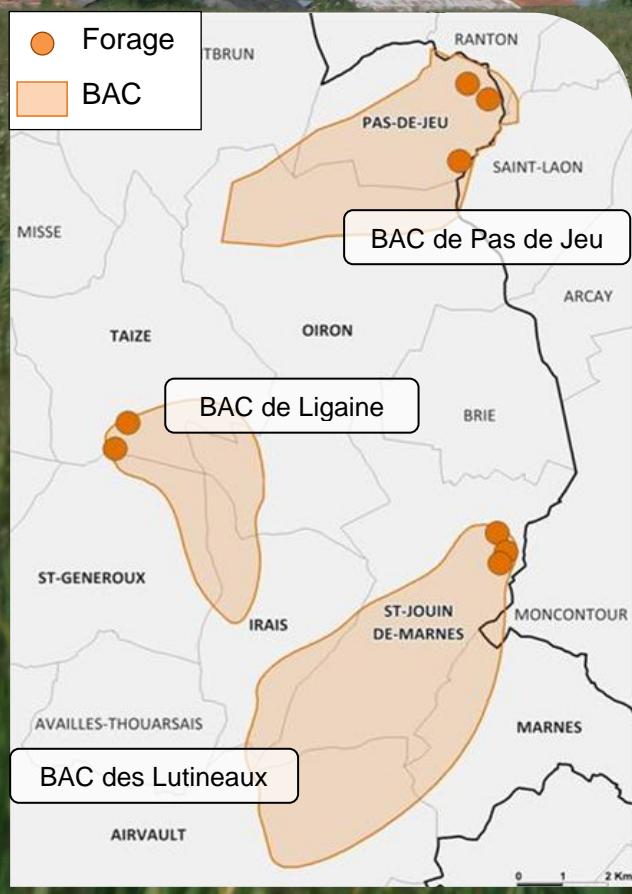
Fort de cette expérience, le SEVT poursuit aujourd'hui sa démarche par un nouveau programme d'actions pour la période 2014-2018, le Contrat territorial Re-Sources des BAC du Pays Thouarsais. Il décrit comment mettre en œuvre les actions du programme. Le SEVT pérennise ainsi le travail réalisé depuis maintenant 14 ans.

Territoire

Les actions se concentrent sur trois territoires appelés « bassin d'alimentation de captage » (BAC). Ils correspondent aux nappes d'eau souterraine dans lesquelles le SEVT capte l'eau. On distingue ainsi les BAC de Pas de Jeu, Ligaine et des Lutineaux. Situés sur 9 communes des Deux-Sèvres et 3 de la Vienne, ils couvrent une superficie totale de 5 271 ha, comme le montre la carte ci-dessous.



Station de pompage - Pas de Jeu



Objectifs

- Réduire les concentrations en nitrates dans les eaux brutes des forages
- Limiter les risques de pollutions diffuses vers les nappes d'eau souterraine
- Optimiser les pratiques agricoles, notamment sur le volet fertilisation
- Impliquer tous les acteurs des territoires dans la démarche
- Concilier protection de la ressource et développement économique durable

Public cible

- Agriculteurs
- Coopératives et négocios agricoles
- Communes
- Collectivités
- Particuliers